

BIEN ÊTRE ÉTUDIANT - QUELQUES RESSOURCES

Dans ce document, tu trouveras des informations sur les **consultations psy**, le **Service de santé de l'université, la Night Line Paris** et les **PPOPS-UP** !

Pour plus de ressources, je vous conseille de jeter un coup d'œil à **l'annuaire de vos droits** (sur le site a2sup.fr -> Vos droits -> Annuaire)

1) SANTÉ PSY ÉTUDIANT

Le service santé psy étudiant permet aux étudiants de bénéficier de **consultations gratuites chez un psychologue sans avance de frais**.

Caractéristiques de ce service :

- Jusqu'à 8 séances
- Pas besoin de renouveler la demande à la 3e séance

Tout est sur le site : <https://santepsy.etudiant.gouv.fr/etudiant>

N'hésitez pas : il n'y a aucune honte à consulter.

2) SERVICE DE SANTÉ ÉTUDIANTE (SSE) :

Qu'est-ce que le SSE ?

Le SSE assure un accueil personnalisé et des consultations gratuites aux étudiants de Université Paris Cité. Il faut y aller en ayant un rdv. Ils proposent des consultations de médecine préventive mais aussi spécialisées comme des consultations gynécologiques, dépistages bucco-dentaire, prises en charge psychologiques, aide au sevrage tabagique, vaccinations, nutrition, certificats d'aptitude au sport ou de bonne santé, stages à l'étranger...

Par qui ?

L'université par le biais de différents professionnels de santé (infirmières, médecins, psychologues et secrétaires).

Où ?

Campus Saint-Germain

1er étage T145

45, rue des Saints-Pères – 75006 PARIS

Campus des Grands Moulins

Bâtiment Sophie Germain - RdC sur cour

8 Place Aurélie Nemours Paris 13e

Comment prendre un RDV ?

Sur le site du SSE (<https://u-paris.fr/service-sante/presentation/>).

Et n'oubliez pas de prendre lors de votre rdv votre carte étudiante, votre carte vitale (à jour ou son attestation) et si vous en disposez, d'une attestation de mutuelle.

3) NIGHTLINE PARIS :

Qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service d'écoute pour des étudiants, géré par des étudiants. Leur service est indépendant, même s'ils travaillaient avec plusieurs établissements parisiens. Leurs services téléphoniques et tchat sont ouverts de 21h à 2h30, tous les soirs. Des bénévoles sont disponibles pour répondre à vos questions ou tout simplement **parler quand vous en avez besoin**.

Où ?

Par téléphone ou en chat sur internet.

Infos/ contact :

Service gratuit !

Téléphone : 01 88 32 12 32.

Site internet : <https://nightline-paris.fr/>

4) PPOPS-UP :

Qu'est-ce que le PPOPS-UP ?

Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement psychologique dédié aux étudiants et étudiantes en santé. Il permet d'avoir des échanges, dans le respect du secret professionnel, avec des psychiatres et psychologues répartis sur les différents campus.

Quand et où ?

Lundi toute la journée et jeudi après-midi sur le site Observatoire

Pour qui ?

Étudiants et personnels en PASS

Comment consulter ?

Envoyer un mail à psy.ppop.pass@u-paris.fr

Et plus d'infos sont disponibles sur le site : <https://u-paris.fr/sante/pole-de-prevention-et-dorientation-psychologique-pour-les-etudiants-en-sante-duniversite-paris-cite/>